

RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

par **François-Luc SIMON**

Avocat à la Cour

Docteur en droit

RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

2006-2

30 juin 2006

SOMMAIRE ANALYTIQUE

INTRODUCTION

1. Genèse du contentieux.
2. Originalité du contentieux.
3. Évolution du contentieux.
4. Unification du contentieux.
5. Éclatement du contentieux.

TITRE 1 LES RECOURS PORTÉS DEVANT LE JUGE ADMINISTRATIF

6. Cadre.

CHAPITRE I LES RECOURS EN LÉGALITÉ CONTRE LES ACTES RÉGLEMENTAIRES DE L'AMF

7. Maintien du dispositif antérieur.

Section 1 – Appréciation du recours en illégalité des actes réglementaires de l'AMF

8. Actes réglementaires.
9. Régime du recours.

Section 2 – Appréciation de l'illégalité d'un acte de l'AMF soulevée à titre d'exception

10. Exception d'illégalité.
11. Sursis à statuer.
12. Portée.
13. Critiques.

CHAPITRE II LES RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS INDIVIDUELLES DE L'AMF

14. Distinction.

Section 1 – Les recours au fond contre les décisions individuelles de l'AMF

15. Rappel.
16. Critère unique.
17. Bloc de compétence.

RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

30 juin 2006

2006-2

§ 1. Recours en annulation contre les décisions individuelles de l'AMF

18. Généralités.

19. Distinction.

A) Recours contre les décisions de sanction prononcées par l'AMF à l'encontre des professionnels

20. Délai.

21. Régime du recours.

22. Critiques.

B) Recours contre les autres décisions prononcées par l'AMF à l'encontre des professionnels

23. Texte.

24. Inadéquation.

25. Précision.

§ 2. Recours en indemnisation contre les décisions individuelles de l'AMF

26. Blocs de compétence.

27. Juridiction compétente.

Section 2 – Les demandes de sursis à exécution

28. Référé.

29. Cadre.

§ 1. Conditions de recevabilité

30. Recevabilité.

§ 2. Conditions de fond

31. Double condition.

A) L'urgence

32. Urgence.

33. Office du juge.

B) L'existence d'un doute sérieux quant à la légalité de la décision

34. Appréciation de la légalité.

35. Conséquences.

TITRE 2 LES RECOURS PORTÉS DEVANT LE JUGE JUDICIAIRE

36. Cadre.

CHAPITRE I RECOURS AU FOND CONTRE LES DÉCISIONS INDIVIDUELLES DE L'AMF

37. Blocs de compétence.

Section 1 – Recours en annulation contre les décisions individuelles de l'AMF

38. Particularités.

§ 1. Les conditions de mise en œuvre du recours

39. Mise en œuvre.

A) L'exercice du droit de recours

RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

2006-2

30 juin 2006

- 40. Droit de recours.
- 41. Intérêts de la distinction.
- 42. Notion.
- 43. Seconde notion.
- 44. Intervenants volontaires.
 - B) Les conditions de recevabilité du recours
- 45. Exceptions d'irrecevabilité.
 - 1. Le respect du délai légal
- 46. Délai.
 - 2. Les mémoires
- 47. Conditions de recevabilité.
- 48. Contradictoire.
 - § 2. Le régime du recours
- 49. Distinction.
 - A) Déroulement de l'instance devant la cour d'appel de Paris
- 50. Continuité.
 - 1. Les parties au litige
- 51. Communication.
- 52. Parties à l'instance.
- 53. Observations de l'AMF.
- 54. Communication.
 - 2. Le rôle du premier président
- 55. Office du juge.
 - B) Pouvoirs de la cour d'appel de Paris
- 56. Approches.
 - 1. Pouvoirs de la cour d'appel de Paris : approche négative
- 57. Autonomie.
 - a) Le rejet systématique de l'exception de sursis à statuer
- 58. Sursis à statuer.
- 59. Politique juridique.
 - b) L'absence de véritable plénitude de juridiction
- 60. Délimitation.
- 61. Nuance.
 - 2. Pouvoirs de la cour d'appel de Paris : approche positive
- 62. Apparence.
 - a) Pouvoir de réformation
- 63. Légalité interne et externe.
- 64. Sanctions.
- 65. Offres publiques.
 - b) Pouvoir d'évocation
- 66. Incertitudes.
- 67. Critique.

RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

30 juin 2006

2006-2

Section 2 – Recours en indemnisation contre les décisions individuelles de l'AMF

- 68. Blocs de compétence.
- 69. Faute lourde.
- 70. Régime.
- 71. Pourvoi en cassation.

CHAPITRE II LES DEMANDES DE SURSIS À EXÉCUTION

- 72. Conditions.

Section 1 – Conditions de recevabilité

- 73. Précisions.
- 74. Incompétence.

Section 2 – Conditions de fond

- 75. Ambiguïté.

§ 1. L'avènement d'une condition légale unique

A) Évolution

- 76. Rappel.

B) Droit positif

- 77. Irréversibilité.
- 78. Appréciation de légalité.
- 79. Autonomie.

§ 2. La diversité des solutions retenues en jurisprudence

- 80. Ambivalence.

A) En matière d'offres publiques

- 81. Rareté.
- 82. Cas classiques.
- 83. Collaboration juge-autorité de marché.
- 84. Sursis autoprononcé.

B) En matière de sanction

- 85. Prise de recul.
- 86. Appréciation *in concreto*.
- 87. Publicité.